

Bon de devoir : Concours de composition française : Division L

Numéro d'inventaire : 2020.22.99

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1911

Inscriptions :

- cachet : Division L
- cachet à date :

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple recto-verso, écrite à la plume, sur feuille lignée. La page, complètement remplie d'écriture à la plume, se décompose en trois parties : Sujet donné, Observations du Professeur et Développement.

Mesures : hauteur : 27,2 cm ; largeur : 21,5 cm

Notes : L'enseignement dans la famille : Revue éditée de 1903 à 1932, par : Directeur-fondateur : G. Saint-Savin ; rédacteur en chef : Émile Raguet puis Jean Roland ; le premier comité de rédaction comprend Mary Tachot, Mlle Friedheim, P. Colongo, Etchebure, Paul Didier, Louis Dantras. Rédigé par des professeurs de l'enseignement secondaire. « Chaque semaine, la revue apportera à la maison l'enseignement complet donné suivant les programmes universitaires, par des maîtres d'élite. Cet enseignement sera d'un niveau très élevé, il sera, si je puis m'exprimer ainsi, distingué, en même temps qu'essentiellement méthodique, clair et pratique. En conduisant les jeunes filles jusqu'au brevet supérieur, nous ne négligerons, chemin faisant, rien de ce qui pourra contribuer à l'élévation de leur cœur et à l'agrément de leur esprit [...]. Grâce à cette publication nouvelle, les parents n'ont donc plus à se demander comment remplacer les établissements libres qui se ferment. Ils peuvent s'épargner et épargner à leurs enfants les rigueurs d'une séparation, s'accorder la joie de les voir grandir sous leurs yeux, en leur donnant l'instruction complète à présent nécessaire à tous » (G. Saint-Savin, n° 1, juin 1903).

La feuille est estampillée "L'enseignement dans la famille", cours secondaire, 1ere classe, division L, revue n° 6, temps employé à faire ce devoir : 1h 1/4. "Un enfant après avoir longtemps joué dans un parc se met à chanter, et l'écho répétant ses chansons, il s' imagine qu'un mauvais plaisant s'amuse à le contrefaire. Dans sa colère, il injurie le railleur ; on lui réplique par des injures. En ce moment survient son père qui lui dit d'adresser de douces paroles, l'assurant qu'on lui répondra sur le même ton. L'enfant obéit ; des mots aimables lui sont renvoyés. Le père explique ce qu'est un écho et ne laissant pas échapper l'occasion d'un bon conseil recommande à l'enfant de réfléchir avant de se plaindre des procédés des autres, qui le plus souvent ne sont que les échos des nôtres". le devoir se termine par "Souviens-toi, mon enfant, que la conduite d'autrui dépendra toujours de la tienne". Dans le rectangle en haut à gauche destinée à l'administration et intitulée "partie à coller, bon de devoir, est présente une note manuscrite au crayon violet : "Bien, 6e sur 69" ; paraphe illisible. Le devoir est annoté et noté par M. Gerard : "17 1/4. Sujet compris - assez habilement présenté."

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Compositions et copies d'examens

Lieu(x) de création : Orgelet

Utilisation / destination : enseignement (enseignement par correspondance)

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : 2 p.

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Partis à coller

BON DE DEVOIR

Bien
5 cimes sur 69
JK

L'ENSEIGNEMENT DANS LA FAMILLE

COURS Secondaire
1^e CLASSE

DIVISION L

Devoir d _____ Revue N° 6.

Temps employé à faire ce devoir : 1 heure 1/4

Sujet donné

Nom et Adresse

Albert Prost

d Orgelet

par _____

Dép _____



Concours de composition française

Un enfant, après avoir longtemps joué dans un jardin, met à chanter, et l'écho répétant ses chansons, il s'imagina qu'un mauvais plaisant s'amuse à le contrefaire. Dans sa colère, il injurie le railleur; on lui réplique par des injures. En ce moment survient son père qui lui dit d'adresser de bonnes paroles, l'assurant qu'on lui répondra sur le même ton. L'enfant obéit; des mots aimables lui sont renvoyés. Le père explique ce qu'est un écho et ne laissant pas échapper l'occasion d'un bon conseil recommande à l'enfant de réfléchir avant de se plaindre des procédés des autres, qui le plus souvent ne sont que les échos des nôtres.

Observations du Professeur

Développement

17/4 - Sujet compris - assez habilement
présenté

M. Girard

6 } Jean, âgé de cinq ans, s'amuse dans un parc à construire des petits châteaux et à faire des pâtés de sable. Son père, assis non loin de lui, le regardait s'amuser, tout en lisant son journal. Tout à coup, l'enfant, las de jouer, se mit à chanter; une voix partant d'un bosquet lui répondit sur le même ton. Jean resta un moment surpris et s'imaginant qu'un mauvais plaisant, caché derrière